

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

08.02.2018

Dossier complet le :

08.02.2018

N° d'enregistrement :

2018-3023

#### 1. Intitulé du projet

Augmentation des capacités de stockage et de traitement des déchets banals et dangereux

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

FERS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Fabien GAUFRETEAU, Directeur

RCS / SIRET

0 6 2 2 0 0 7 5 3 0 0 1 9 2

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.a Installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Site soumis à Autorisation au titre des rubriques 2260, 2710, 2713, 2714, 2716, 2718, 2731 et 2791 de la nomenclature des Installations Classées (stockage et traitement de déchets)

#### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les installations nécessaires au fonctionnement du site sont déjà existantes (plateformes et bâtiments de stockage, voirie, ouvrages de gestion des eaux, ...).

A terme, le site disposera de nouvelles installations afin de répondre à l'augmentation des capacités de stockage (plateformes bétonnées pour le stockage des déchets, bâtiments pour les DEA et pour le bois et CSR).

Voir dossier de présentation en annexe 7.

## 4.2 Objectifs du projet

Ce site de regroupement de déchet est exploité depuis février 2018 (Preuve de dépôt datant du 13 juillet 2016 et Arrêté de Prescriptions complémentaires datant du 24 novembre 2016).

Dans le cadre du développement de ses activités, FERS souhaite :

- augmenter ses capacités de stockage de déchets non dangereux (Bois, métaux, DIB) et dangereux (batteries, amiante et DIS en petite quantité)
- développer une activité de broyage de déchets non dangereux (Bois et DEA)

Cette augmentation des stockages est rendue possible grâce à une réorganisation des dépôts et à l'utilisation d'une nouvelle plateforme de stockage.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le site possède déjà les installations nécessaires pour l'exploitation conformément à la Déclaration.

De nouvelles plateformes de stockage et des bâtiments seront aménagés pour répondre à l'augmentation des capacités de stockage.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Activité limitée au stockage et au tri de déchets dangereux et non dangereux, et au broyage de déchets non dangereux. Les déchets sont stockés par nature de produit, dans des casiers spécifiques sur une plateforme béton. Les principales familles de déchets entreposés sont les suivantes :

- déchets industriels banals (carton, papier, plastique, ...)
- déchets métalliques, véhicules hors d'usage (installation de dépollution sur site)
- déchets de bois
- déchets dangereux : principalement des batteries stockées en bacs sous abris et déchets d'amiantes.

Le broyage de déchets non dangereux (bois et déchet d'ameublement par exemple) est réalisé lors de campagnes ponctuelles (mensuelles).

Ces opérations de broyage seront réalisées par des opérateurs formés du groupe BRANGEON (transfert de broyeurs mobiles et opérations de broyage réalisées sur les différents sites du groupe).

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure relevant d'une Demande d'Autorisation Environnementale, au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Site relevant du régime d'Autorisation au titre des rubriques 2260, 2710, 2713, 2714, 2716, 2718, 2731 et 2791 de la nomenclature des installations classées.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale du site	2,9 ha
Capacité maximale de stockage de déchets non dangereux	environ 11 000 m3
Capacité maximale de stockage de déchets dangereux	49 t
Zone de stockage de déchets métalliques	1 500 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**Rue de Villechien  
49 000 ANGERS**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**Long. 4° 7' 4'' 6''' 20'' 58 Lat. - 0° 5' 1' 57'' 12

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6****4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 la plus proche située à 20m à l'Est (ZNIEFF N°FR52200655 - Anciennes Ardoisières de Trélazé).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du risque inondation et technologiques d'Angers Loire Métropole approuvé le 13 février 2017.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone NATURA 2000 la plus proche située à 4 km au Sud-Est (Vallée de la Loire des Ponts de Cé à Montsoreau).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'eau potable limitée aux usages sanitaires et au nettoyage du site. Lors des campagnes de broyage, un système de brumisation est mis en place. Ce dernier est alimenté en priorité par l'eau de pluie et en complément éventuel par l'eau du réseau (consommation limitée).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà totalement urbanisé (depuis plusieurs décennies). Moyens de prévention déjà existants pour éviter toute émission polluante pouvant entraîner un impact sur la biodiversité (imperméabilisation des zones de stockage et voiries, traitement des eaux pluviales, capacité de confinement en bassin étanche).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone NATURA 2000 la plus proche située à 4 km.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circulation de poids lourds desservant le site et véhicules de particuliers ou d'artisans.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit lié à la manutention des matériaux (métaux principalement), à la circulation des engins et au fonctionnement du broyeur.  Une campagne de mesures sera réalisée dès la mise en service du site puis tous les 3 ans (réglementaire) afin de s'assurer de la conformité avec les valeurs limites.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Transit en faible quantité de déchets organiques en benne avec rotation rapide pour éviter les odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet d'eaux pluviales uniquement. Ces effluents sont traités par différents équipements avant rejet dans le réseau pluvial (séparateur à hydrocarbures et décanteurs).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets présents sur le site sont liés à l'activité de regroupement.</p> <p>Les déchets pouvant être produits par l'activité restent limités aux déchets de maintenance (chiffons souillés, ...), à la dépollution des véhicules hors d'usage et au nettoyage des équipements de traitement des eaux.</p> <p>Ces déchets font l'objet d'un traitement dans la filière adaptée.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Imperméabilisation de l'ensemble des zones de stockage par dalle béton (prévention du risque de pollution des sols)

Collecte de l'ensemble des eaux de ruissellement et des eaux de lavage puis traitement par des équipements adaptés (débourbeurs, séparateurs à hydrocarbures, décanteurs). Évacuation des eaux traitées dans le réseau pluvial communal après régulation sur site.

Capacité de confinement d'une pollution accidentelle ou d'eaux d'extinction d'incendie dans le bassin de confinement étanche.

Plantations en limites de site afin de favoriser l'intégration paysagère.

Ces aménagements sont déjà partiellement existants et seront complétés dans le cadre de l'extension du projet.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La réalisation d'une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire. Ce site est déjà exploité et l'ensemble des équipements et éléments de prévention des pollutions est déjà en place.

L'étude d'incidence permettra de présenter les impacts potentiels de l'activité de l'établissement, ainsi que les mesures compensatoires mises en place pour éviter ces nuisances.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Note de présentation des activités et des impacts potentiels sur l'environnement.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

cholet

le,

5 février 2018

Signature



